



NUMÉRO 1 - JUILLET-AOÛT 2026

Mont-Lozère et Goulet : l'Info

Le bulletin municipal

Pourquoi ce bulletin ?

Ce bulletin communal a pour objectif d'informer les habitants sur la vie de la commune, les projets, les événements et les services utiles au quotidien. Il vise également à renforcer le lien entre les habitants, valoriser les initiatives locales et mettre en avant le patrimoine ainsi que les actions menées pour améliorer le cadre de vie. À travers une communication claire et conviviale, ce bulletin souhaite favoriser la proximité, le partage et la vie du village. Les membres de la commission communication vous souhaite une bonne lecture.

L'édito du maire

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous présentons ce nouveau bulletin municipal, un outil essentiel de proximité, d'information et de transparence entre votre municipalité et l'ensemble des habitants de notre belle commune de Mont Lozère et Goulet.

Lors de la campagne électorale, nous nous étions engagés à faire de la communication un axe fort de ce mandat. Parce qu'une commune avance mieux lorsque l'information circule, lorsque chacun peut suivre les projets en cours, comprendre les décisions prises et participer à la dynamique collective.

Aujourd'hui, cet engagement se concrétise pleinement. Nos réseaux sociaux rencontrent un véritable succès et permettent une information réactive et accessible à tous. Ce bulletin municipal poursuit également sa montée en puissance, avec l'ambition de devenir un rendez-vous régulier, clair et utile pour chacun.

Notre prochain objectif est désormais de construire un maillage solide de correspondant(e)s locaux, relais précieux au sein de nos villages et hameaux, afin de renforcer encore davantage la diffusion de l'information et de faire vivre le lien avec la presse locale.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du conseil municipal pour son engagement constant ainsi que tout le personnel communal. Les dossiers avancent avec sérieux et détermination. Nous entrons également dans une phase importante de réorganisation interne de la mairie, pôle par pôle, afin de gagner en efficacité et de mieux répondre aux attentes de tous.

Nos commissions ont d'ores et déjà commencé leur travail. Souvent discret, parfois peu visible, ce travail de fond est pourtant essentiel. Je tiens à saluer l'investissement remarquable de tous les élus qui œuvrent avec rigueur et conviction au service de notre commune.

Ensemble, nous poursuivons la construction d'une commune dynamique, organisée et tournée vers l'avenir, dans un esprit d'écoute, de proximité et d'action.

Avec tout notre dévouement au service de notre territoire et de ses habitants. Nous vous adressons, chères administrées, chers administrés, nos salutations les plus sincères et dévouées.



Sommaire

Page 1 :

- L'édito du maire

Page 2 :

- Organigramme municipal

Page 3 :

- Représentants auprès des organismes extérieurs

Page 4 :

- Le Fleurissement

- Travaux à l'école du Bleymard

- Travaux de Chasseradès

- Association Stevenson au Bleymard

Claude Bergounhe

Organigramme municipal 2026



COMMISSIONS THÉMATIQUES CRÉÉES EN 2026



6 communes historiques



Cadre de vie préservé



Solidarité de proximité



Territoire durable



Démocratie et transparence

Représentants des organismes extérieurs

N°	ORGANISME	REPRÉSENTANT(S)
1	Communauté de Communes Mont Lozère	- Vice-président : Claude BERGOUNHE - Conseillers communautaires : Didier MEDARD, Nadine TOIRON, Agnès COULOMB, Jordy MARTIN
2	CLECT – Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées	Représentante : Agnès COULOMB
3	Parc National des Cévennes	Référents : Marylène RIGNAULT, Frédéric DIET, Laurence DIET, Valérie AMOUREUX
4	SDEE Lozère	Délégués : Didier GONZALEZ, Frédéric DIET
5	Comité Départemental du Tourisme de la Lozère	- Déléguée titulaire : Marylène RIGNAULT - Suppléante : Laurence DIET
6	Syndicat Mixte Lozère Numérique	- Titulaire : Fabienne AMOUREUX - Suppléante : Nadine TOIRON
7	Lozère Ingénierie	Déléguée : Agnès COULOMB
8	Groupeement Hospitalier de Lozère	- Délégué : Jordy MARTIN <i>Le maire est membre de droit</i>
9	SELO	- Délégué titulaire : Didier MEDARD - Déléguée suppléante : Marylène RIGNAULT
10	Conseils d'école	- Conseil d'école de Bagnols-les-Bains : Maryse FERRIER - Conseil d'école du Bleymard : Guylaine ANTRAYGUE
11	Collège Henri Rouvière	Au CA : Fabienne AMOUREUX, Nadine TOIRON
12	EHPAD du Bleymard	- Président : Didier MEDARD - Déléguées : Marylène RIGNAULT, Guylaine ANTRAYGUE
13	CNAS – Comité National d'Action Sociale – MLG	- Déléguée titulaire : Evelyne HEBRARD - Suppléante : Guylaine ANTRAYGUE
14	Association Terre de Vie	- Délégué titulaire : Claude BERGOUNHE - Suppléant : Pascal BEAURY
15	Association Pays d'Art et d'Histoire	- Délégué : Michel PANTEL - Déléguée : Laurence DIET
16	École Départementale de Musique	- Déléguée titulaire : Fabienne AMOUREUX - Suppléante : Laurence DIET
17	Référents en charge des questions forestières	- Référent titulaire : Didier GONZALEZ - Référent suppléant : Gabriel BOISSIER
18	Correspondant Défense	Délégué : Didier GONZALEZ

Budget



ANNUAIRE ET PERMANENCES

MAIRIE PRINCIPALE

Le Bleymard

04.66.31.13.83

mairie@montlozeregoulet.fr

lundi, mardi, jeudi :

8h30-12h00 et 13h30-17h00

vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-16h00

fermée le mercredi

MAIRIES DÉLÉGUÉES

(horaires susceptibles de modification en raison des congés annuels des agents)

Bagnols-Les-Bains

04.66.47.64.79

lundi et jeudi : 9h00-12h00

Belvezet

04.66.22.42.70

lundi : 14h00-17h00

Chasseradès

04.66.46.01.16

lundi et jeudi : 9h00-12h00

Mas d'Orcières

04.66.47.62.34

mardi : 10h00-12h00

Saint-Julien du Tourneil

04.66.31.13.83

1er et 3ème lundi du mois : 13h30-17h30

Le budget 2026 a été préparé avant l'arrivée de la nouvelle équipe municipale.

Il correspond donc aux choix effectués par la précédente mandature.

Depuis son installation, la municipalité prend connaissance des projets en cours et des engagements déjà pris. Ce travail permettra de définir progressivement les nouvelles priorités de la commune.

Nous ne donnons ici qu'un aperçu des dépenses de fonctionnement : vous pouvez vous adresser à la mairie principale pour prendre connaissance de tous les chiffres et détails du budget communal.



Budget en équilibre
recettes=dépenses

Fleurissement

Le fleurissement participe à l'identité et à l'attractivité de notre commune. Les fleurs et espaces entretenus rendent nos villages plus accueillants.

Dans une commune rurale comme la nôtre, l'embellissement valorise notre patrimoine et notre qualité de vie. La municipalité engage les efforts pour améliorer le fleurissement communal, avec une attention portée aux plantations adaptées à l'altitude et au climat.



Les chantiers du couvent et de la nouvelle mairie à Chasseradès

Les travaux de la future mairie de Chasseradès (initiés par l'ancienne municipalité) progressent activement. Installée prochainement sous l'épicerie du village, la nouvelle mairie offrira un espace plus fonctionnel et accessible aux habitants. Le chantier est désormais entré dans la phase de second œuvre avec les aménagements intérieurs en cours.

Le bâtiment accueillera également une salle des randonneurs attenante, destinée à améliorer l'accueil des visiteurs et marcheurs de passage dans la commune. L'aboutissement du projet est prévu pour novembre 2026.

Parallèlement, le chantier du couvent se poursuit avec l'avancement du gros œuvre. Cette opération permettra la création de quatre logements neufs au sein de ce bâtiment historique, participant ainsi à la valorisation du patrimoine communal et au développement de l'offre de logements sur la commune.

Samedi 13 juin, une belle mobilisation citoyenne !

Des bénévoles se sont retrouvés au Prieuré de Saint-Jean du Bleymard pour débarrasser les logements et fleurir les abords de la chapelle. Une belle initiative qui contribue à la mise en valeur de notre patrimoine et qui mérite d'être renouvelée sur l'ensemble de la commune.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre bonne humeur !

Travaux de l'école du Bleymard

La réhabilitation de l'école du Bleymard (initiée par l'ancienne municipalité) représente un investissement important pour la commune. Ce projet permettra d'offrir des locaux modernisés, plus confortables et adaptés aux besoins pédagogiques actuels. L'achèvement des travaux est prévu début juillet pour préparer la rentrée dans des conditions optimales. En attendant, les élèves sont accueillis dans des locaux modulaires. Face aux fortes chaleurs de juin, un barnum a été installé dans la cour pour offrir un espace ombragé pendant les récréations.



Figurants générés par IA

LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE au plus près de chacun

La Médiathèque de la commune Mont Lozère et Goulet dépend de la MDL (médiathèque départementale de Lozère). Installée à Mende, la MDL anime un vaste réseau de bibliothèques, de points lecture et de dépôts documentaires répartis dans tout le département. Grâce à ses bibliobus et navettes, elle transporte chaque année des milliers de documents vers les écoles, crèches, maisons de retraite et bibliothèques locales, contribuant ainsi à l'accès à la culture pour tous les Lozériens, même dans les zones les plus isolées.

Chacun peut ainsi emprunter gratuitement livres, BD, CD, DVD ainsi que des jeux. L'inscription permet également l'accès aux ressources numériques (magazines, films, etc...)

Association Stevenson s'installe sur le Bleymard

Une étape clé pour valoriser notre territoire : le siège de l'association Stevenson est maintenant à l'Office de Tourisme du Bleymard. Ce rapprochement vise à améliorer l'accueil, l'information et la coordination autour du chemin de Stevenson, attirant chaque année de nombreux randonneurs en Lozère et au Mont Lozère. En combinant ces deux structures, les visiteurs disposent d'un point d'accueil centralisé et accessible. Ils peuvent obtenir des conseils sur les étapes, hébergements, patrimoine et animations locales, améliorant ainsi l'expérience des marcheurs et des touristes. Le chemin de Stevenson représente un atout économique et culturel pour la région. Cette nouvelle organisation favorise le développement et la valorisation du territoire, avec l'association Stevenson et l'Office de Tourisme accueillant ensemble randonneurs et visiteurs.

INFOS PRATIQUES

PISCINE DU BLEYMARD SAISON 2026



Du 04 Juillet au 31 août 2026

Lundi, Mardi, Mercredi,
Vendredi, Samedi et Dimanche
14h - 19h

Fermeture hebdomadaire le Jeudi

Entrée gratuite

Aquagym : lundi/mercredi/samedi 19h

Aquapilates : mardi/vendredi 19h

Cours de natation

Renseignements auprès du maître

nageur : Lebegue Anthony

au 07 68 72 45 14

MEDIATHEQUE

Accueils près de chez vous :

Bagnols-les-Bains :

Mardi : 16h – 18h Samedi : 10h – 12h30

Centre culturel, accès arrière du bâtiment.

Belvezet :

Tous les jours de 9h à 12 et de 14h à 18h

Le Bleymard :

Lundi : 9h00 – 10h00 - Dans les locaux de l'office de tourisme, place de l'église.

Chasseradès :

Lundi & jeudi : 9h00 – 12h

Mas d'Orcières :

Mercredi : 10h – 12h

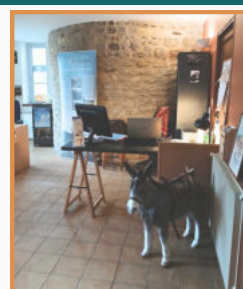
Vendredi : 16h – 18h

ANIMATIONS DIVERSES

www.mont-lozere-et-goulet.fr

www.destination-montlozere.fr

www.ccmontlozere.fr



Directeur de publication :
Claude BERGOUNHE,
maire

Rédaction : Commission
Communication
Guylaine Antraygue
Valérie Amouroux
Laurence Diet
Jordy Martin

Crédits photographiques :
commune

Dépôt légal : juillet 2026
Ne pas jeter sur la voie
publique



NUMÉRO 2 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 2026

Mont-Lozère et Goulet : l'Info

Le bulletin municipal



Soucis de distribution du premier bulletin municipal (juillet-Août)

La municipalité présente ses sincères excuses aux habitants qui ont reçu le premier bulletin municipal avec un retard important, voire qui ne l'ont pas encore reçu.

Malheureusement, des dysfonctionnements dans la distribution postale ont perturbé l'acheminement de ce premier numéro, indépendamment de la volonté de la commune.

Nous mettons tout en œuvre afin que les prochaines distributions se déroulent dans de meilleures conditions. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre indulgence.

Si vous n'avez toujours pas reçu votre bulletin 1, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie. Une version papier pourra vous être remise, et le bulletin est également consultable sur les supports de communication de la commune.

Édito de l'équipe de la commune déléguée de Bagnols-les-Bains

Quelques mois se sont écoulés depuis les élections municipales de mars dernier. À cette occasion, vous nous avez accordé votre confiance pour représenter Bagnols-les-Bains et œuvrer, à vos côtés, pour notre village. Toute notre équipe tient aujourd'hui à vous en remercier sincèrement.

Ces premiers mois de mandat nous ont permis de mesurer, plus encore, combien la vie de Bagnols-les-Bains repose sur l'engagement de tous et sur les initiatives de celles et ceux qui font vivre notre commune au quotidien.

Nous souhaitons remercier chaleureusement l'ensemble des associations et leurs bénévoles qui, par leur dynamisme et leur implication, contribuent pleinement à l'animation, à la convivialité et au rayonnement de notre village.

Nos remerciements vont également à nos commerçants et acteurs locaux, dont la présence et l'investissement sont essentiels pour maintenir un village vivant et accueillant. Nous sommes particulièrement heureux de voir le salon de coiffure poursuivre son activité dans ses nouveaux locaux, participant ainsi au maintien des services de proximité au cœur de Bagnols-les-Bains.

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux propriétaires du Bistro et leur adressons tous nos vœux de réussite dans cette nouvelle aventure. La reprise et la pérennité de nos commerces sont essentielles à la vie, à l'attractivité et à l'avenir de notre village.

Nous tenons aussi à saluer le travail quotidien des équipes techniques et administratives. Leur disponibilité, leur connaissance du terrain et leur engagement au service de tous sont indispensables au bon fonctionnement de notre commune.

Enfin, nous adressons un remerciement tout particulier à Évelyne Hébrard pour son investissement en faveur du marché de Bagnols-les-Bains. Son implication a notamment contribué à l'accueil d'un boucher sur notre marché, renforçant ainsi l'offre de proximité proposée aux habitants.

Ces premiers mois ne sont que le début du chemin. De nombreux sujets nous attendent et nous poursuivrons notre action dans un esprit de proximité, d'écoute et de dialogue.

La première richesse de Bagnols-les-Bains reste celles et ceux qui y vivent, y travaillent, s'y investissent et font vivre notre village au quotidien.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.



L'équipe de la commune déléguée de Bagnols-les-Bains

Sommaire

Page 1 :

- L'édito des élu.e.s
commune déléguée de
Bagnols les Bains

Page 2 :

-Le point sur la rentrée :
Ecoles du Bleymard et de
Bagnols les Bains
Collège Henri Rouvière

Page 3 :

-Nouvel outil de
communication:
L'app Illiwap
-Brèves travaux d'été
-Remerciements

Page 4 :

-Un bien précieux: l'eau
-Les Obligations Légales
de Débroussaillage
-Nouvel adressage
-Un été à la piscine

La rentrée en bref

Un règlement commun pour les services périscolaires des deux écoles de Mont Lozère et Goulet

La commune de Mont Lozère et Goulet assure la gestion de la garderie, de la pause méridienne et de la cantine dans ses écoles.

Afin d'harmoniser le fonctionnement de ces services et de garantir un cadre commun à l'ensemble des familles, la commission Jeunesse a engagé un travail avec les agents communaux concernés. Ces échanges ont permis de prendre en compte les réalités et les besoins rencontrés au quotidien.

À l'issue de ce travail, un règlement commun aux écoles de la commune a été élaboré. Il permettra de clarifier les règles de fonctionnement des différents services périscolaires et de faciliter leur organisation.

Ce règlement a été remis à l'ensemble des familles. Après en avoir pris connaissance, il a été signé par les responsables légaux, afin que chacun dispose des mêmes informations et des mêmes règles.

Au Bleymard :

Une rentrée sous le signe du renouveau

Cette rentrée marque une nouvelle étape pour l'école du Bleymard. Après d'importants travaux, les élèves et les enseignants découvrent des locaux entièrement rénovés, plus lumineux, fonctionnels et confortables.

Cette rentrée sera également placée sous le signe de la découverte et de la participation. L'établissement n'ayant pas encore de nom officiel, les élèves seront pleinement associés à son choix. À travers des ateliers, des recherches autour du patrimoine local et différentes propositions, ils pourront imaginer le futur nom de leur école.

Les propositions seront ensuite présentées à l'ensemble du conseil municipal, qui participera au choix du nom définitif.

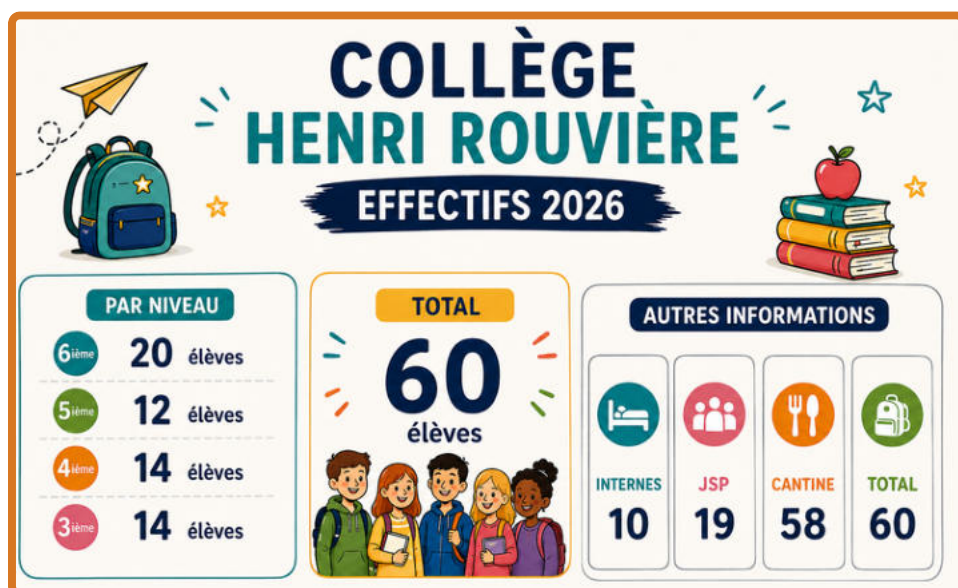
Enfin, afin de marquer cette nouvelle étape, une inauguration des locaux rénovés est prévue mi octobre, avant les vacances de la Toussaint, en présence des élèves, des enseignants, des élus et des différents acteurs ayant contribué à la réalisation de ce projet.

Un collège de proximité : un atout pour notre territoire

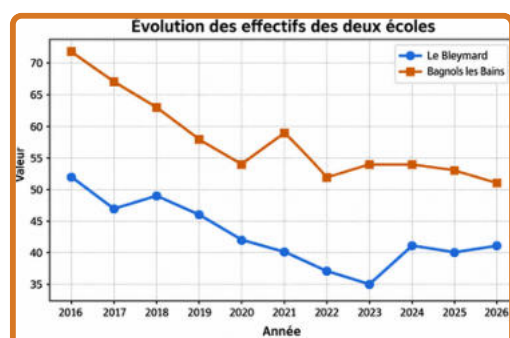
Notre collège de proximité est bien plus qu'un établissement scolaire : c'est un véritable atout pour notre territoire. À taille humaine, il permet à chaque élève d'être connu, écouté et accompagné au plus près de ses besoins. Cette proximité crée un climat de confiance entre les élèves, les familles et l'équipe éducative.

La qualité de cet accompagnement repose également sur l'investissement de l'ensemble des enseignants et des personnels, pleinement engagés dans la réussite et l'épanouissement des jeunes. Leur disponibilité, leur écoute et leur implication au quotidien contribuent à faire du collège un lieu où chacun peut progresser et prendre confiance.

Maintenir notre collège, c'est ainsi préserver un service essentiel pour les familles, soutenir l'attractivité de notre territoire.

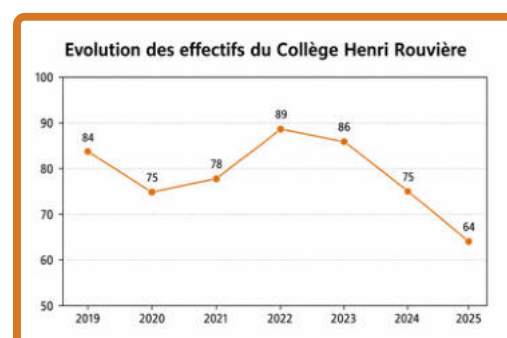


Evolution des effectifs sur les dernières années



La baisse progressive des effectifs dans nos deux écoles et au collège est préoccupante. Dans le contexte actuel de rationalisation des moyens, elle pourrait fragiliser le maintien de tous nos établissements scolaires. Il est essentiel de rester mobilisés pour préserver nos écoles de proximité, indispensables à l'attractivité et à la vitalité de notre territoire.

Une rencontre avec l'inspectrice académique de la circonscription de Mende est prévue le 22 septembre.



Illiwap : toute l'information de votre commune dans votre poche

Afin de renforcer la communication entre la commune et les habitants, nous avons pris la décision d'adhérer à l'application Illiwap.

Nous vous invitons donc à télécharger gratuitement l'application Illiwap.

Simple d'utilisation, sans création de compte et entièrement gratuite, Illiwap vous permet de recevoir instantanément les informations diffusées par la mairie : actualités communales, événements, travaux, réunions publiques, démarches administratives, alertes météo, informations de circulation ou encore messages d'urgence.

En vous abonnant à la station de la commune, vous restez informé en temps réel, où que vous soyez, et ne manquez aucune information importante concernant la vie locale.

Disponible sur Android et iPhone, Illiwap est un outil moderne, rapide et sécurisé qui facilite les échanges entre la commune et ses habitants.

Scanner le QR code ci-dessous ou téléchargez l'application, recherchez la station "Mairie Mont-Lozère-et-Goulet" et abonnez-vous dès aujourd'hui pour rester connecté à notre commune.



Soyez indulgents... nous démarrons !

Comme tout nouvel outil, Illiwap va progressivement trouver son rythme. Nous enrichirons les informations et les contenus au fil des semaines pour en faire un service toujours plus utile.

Vos remarques, idées et suggestions sont les bienvenues : elles nous aideront à l'améliorer et à mieux répondre à vos attentes.

Ensemble, faisons d'Illiwap un outil simple, pratique et au service de tous les habitants.

Quelques travaux d'été:

St Julien Du Tourneil

Oultet:

Réfection de la voirie,
Ent. Giraud et travaux
sur la
fontaine,
Com.com.



Fraissinet:

Raccordement du réseau d'eau à celui du
Mazel, Ent. Engelvins.

Chasseradès:

L'aire de jeux mise en conformité pour la sécurité de nos enfants. D'autres projets visant à rendre les aires de jeux et de repos plus sûrs et agréables sont en cours de réflexion pour l'ensemble de la commune de Mont Lozère et Goulet.



Belvezet:

Curage du béal de la Viale:

afin de faciliter le remplissage des citernes d'eau pour l'abreuvement des animaux.



Voirie, montée d'Echine d'Aze, Ent. Giraud



Gros viala:

girobroyage sur le chemin d'accès au réservoir

ANNUAIRE ET PERMANENCES

MAIRIE PRINCIPALE

Le Bleymard

04.66.31.13.83

mairie@montlozeregoulet.fr

lundi, mardi, jeudi :

8h30-12h00 et 13h30-17h00

vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-16h00

fermée le mercredi

MAIRIES DÉLÉGUÉES

(horaires susceptibles de modification en raison des congés annuels des agents)

Bagnols-Les-Bains

04.66.47.64.79

lundi et jeudi : 9h00-12h00

Belvezet

04.66.22.42.70

lundi : 14h00-17h00

Chasseradès

04.66.46.01.16

lundi et jeudi : 9h00-12h00

Mas d'Orcières

04.66.47.62.34

mardi : 10h00-12h00

Saint-Julien du Tourneil

04.66.31.13.83

1er et 3ème lundi du mois : 13h30-17h30

La Station médiathèque sur Illiwap

Suivez la station Médiathèque Mont Lozère et Goulet pour retrouver toute l'actualité des bibliothèques.

Bientôt au Bleymard :

- Une nouvelle bénévoles
- Un déménagement au 425 Route du Mont Lozère, (dans l'ancienne trésorerie).

L'Eau : précieuse et à préserver !

L'épisode récent de Chaballier nous a rappelé combien notre ressource en eau est fragile. Une surconsommation avait entraîné l'assèchement du réservoir. Grâce à la prise de conscience et à la mobilisation des habitants, le niveau est aujourd'hui remonté et le débit amélioré, notamment grâce au réamorçage du captage. Cette situation montre que chaque geste compte : limiter les arrosages, éviter les consommations inutiles, réparer les fuites et rester vigilant permettent de préserver collectivement notre ressource.

La gestion de l'eau est un axe prioritaire de la municipalité. L'entretien et la mise en conformité des captages et des réservoirs sont indispensables pour sécuriser durablement notre alimentation en eau.

La mairie a également rencontré M. Laurent Suau, président du Conseil départemental de la Lozère, et Mme Sophie Pantel, députée de la Lozère, afin d'échanger sur les enjeux et les besoins de notre commune en matière d'eau. Préserver l'eau, c'est l'affaire de tous.

Nouvel adressage de la commune

À partir de la mi-octobre, les employés communaux mettront progressivement en place le nouveau système d'adressage, village par village, afin de garantir une installation soignée.

Les nouvelles adresses seront intégrées à la Base Adresse Nationale (BAN), que vous pouvez d'ores et déjà consulter. Vous serez informés de l'avancement des travaux et recevrez votre plaque de numéro, accompagnée des instructions de fixation.

Cette opération s'étalera sur plusieurs semaines. Merci par avance pour votre patience, votre compréhension et votre coopération lors du passage des agents communaux.

Des habitants engagés pour leur patrimoine

Un grand merci aux habitants de Saint-Julien-du-Tournel qui ont pris l'initiative de nettoyer et ranger l'église ainsi que la sacristie. Par leur implication et le temps consacré, ils contribuent concrètement à préserver et mettre en valeur notre patrimoine communal. La municipalité tient à les remercier chaleureusement pour cette belle initiative au service de tous.



Prévention des incendies : les OLD

En Lozère, l'obligation légale de débroussaillage (OLD) s'applique aux terrains situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes ou garrigues. Le propriétaire d'une construction doit nettoyer et réduire la végétation sur une profondeur minimale de 50 mètres autour de son habitation, même si cela empiète sur une parcelle voisine.

Les incendies qui ont marqué cet été nous rappellent que le risque de feu de végétation est bien réel. La déprise agricole entraîne le rapprochement entre les broussailles et les zones habitées.

Même si l'agriculture maintient encore des espaces ouverts qui limitent la continuité de la végétation combustible, la prévention des incendies repose sur une responsabilité collective.

Entretenir les abords de son habitation, respecter les obligations légales de débroussaillage (OLD) et adopter les bons comportements permettent de protéger les personnes, les biens, et la nature.

« La municipalité joue un rôle essentiel dans l'information et la sensibilisation des habitants. Le maire est également chargé de contrôler le respect des OLD et, lorsque cela est nécessaire, de mettre en œuvre les procédures prévues en cas de non-respect. »

Pour tout renseignement et les modalités de débroussaillage, vous pouvez vous rapprocher de la mairie ou des services de la Préfecture de la Lozère.

Cet été à la piscine -

canicule ? le plaisir de barboter en direct d'Antony, notre maître nageur :

En juin la piscine est réservée aux scolaires pour le cycle de natation

En juillet août, saison estivale, la fréquentation moyenne a été de 80 personnes par jour (accès libre et gratuit les

après-midis) : on y vient en famille essentiellement, que l'on habite la commune ou que l'on y soit en vacances.

Venir à la piscine du Bleymard c'est se rafraîchir, mais c'est aussi pouvoir améliorer sa relation à l'eau et/ou apprendre à nager grâce aux cours du matin (aisance aquatique, aquaphobie, apprentissage des nages codifiées) : petit bassin et grand bassin trouvent chacun leur utilité. C'est aussi y faire une autre forme de gymnastique, grâce aux séances de fin de journée ; en effet 5 soirées par semaine sont consacrées à l'aquapilote ou aquagym.

Notre maître nageur n'a pas chômé, et c'est promis il reviendra l'année prochaine !

INFOS PRATIQUES

REPRISE DES ACTIVITÉS

(quelques idées, liste non exhaustive)

Pour les enfants :

Loisirs Jeunes du Goulet

06 32 07 55 93

Les Lucioles Bagnols les Bains (gym)

06 88 46 74 78

Pour les adultes :

Foyer de Bagnols les Bains (atelier couture, Qi gong)

06 89 27 50 85

Génération Mouvement Bagnols les Bains (jeux de sociétés, gym)

06 83 11 00 81

Les Lucioles Bagnols les Bains (gym)

06 88 46 74 78

Foyer Rural du Bleymard (gym)

06 64 26 10 48

Foyer rural de Mas d'Orcières (yoga)

06 60 88 46 98

Comités des Fêtes Chasserades (yoga)

06 79 84 64 81

Belvezet (yoga) 06 70 88 16 29

MEDIATHEQUE

Accueils près de chez vous :

Bagnols-les-Bains :

Mardi : 16h – 18h Samedi : 10h – 12h30

Centre culturel, accès arrière du bâtiment.

Belvezet :

Tous les jours de 9h à 12 et de 14h à 18h

Le Bleymard :

Lundi : 9h00 – 10h00 - Dans les locaux de l'office de tourisme, place de l'église.

Chasserades :

Lundi & jeudi : 9h00 – 12h

Mas d'Orcières :

Mercredi : 10h – 12h

Vendredi : 16h – 18h

Directeur de publication :

Claude BERGOUNHE,
maire

Rédaction : Commission

Communication

Guylaine Antraygue

Valérie Amoureux

Laurence Diet

Jordy Martin

Crédits photographiques

: commune

Dépôt légal :

septembre 2026

Ne pas jeter sur la voie

publique

